



PUBLICIS GROUPE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES du 1^{er} juin 2005

RÉSULTAT DES VOTES

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau de l'Assemblée a fait ressortir que, tant pour l'Assemblée Générale Ordinaire que pour l'Assemblée Générale Extraordinaire, 4 076 actionnaires titulaires de 97 979 584 actions sur les 182 380 932 actions composant le capital social et ayant droit de vote, étaient soit présents, soit représentés, soit ont voté par correspondance et réunissaient 143 355 942 voix.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum du quart des actions ayant droit de vote pour l'Assemblée Générale Ordinaire, soit 45 595 233 actions, et du tiers des actions ayant droit de vote pour l'Assemblée Générale Extraordinaire, soit 60 793 644 actions, a pu valablement délibérer tant à titre ordinaire qu'à titre extraordinaire.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution	adoptée à 99,07 % des voix
Deuxième résolution	adoptée à 99,03 % des voix
Troisième résolution	adoptée à 98,89 % des voix
Quatrième résolution	adoptée à 97,11 % des voix
Cinquième résolution	adoptée à 97,1 % des voix
Sixième résolution	adoptée à 99,75 % des voix
Septième résolution	adoptée à 94,17 % des voix
Huitième résolution	adoptée à 97,06 % des voix
Neuvième résolution	adoptée à 97,08 % des voix
Dixième résolution	adoptée à 99,84 % des voix
Onzième résolution	adoptée à 86,16 % des voix
Douzième résolution	adoptée à 92,45 % des voix

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Treizième résolution	adoptée à 99,38 % des voix
Quatorzième résolution	adoptée à 79,03 % des voix
Quinzième résolution	adoptée à 81,67 % des voix
Seizième résolution	adoptée à 99,94 % des voix
Dix-septième résolution	adoptée à 82,49 % des voix
Dix-huitième résolution	adoptée à 87,28 % des voix
Dix-neuvième résolution	adoptée à 79,72 % des voix
Vingtième résolution	rejetée* à 93,78 % des voix
Vingt et unième résolution	adoptée à 77,95 % des voix
Vingt-deuxième résolution	adoptée à 99,61 % des voix
Vingt-troisième résolution	adoptée à 77,81 % des voix
Vingt-quatrième résolution	adoptée à 84,74 % des voix
Vingt-cinquième résolution	adoptée à 99,99 % des voix

Résolution relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

Vingt-sixième résolution	adoptée à 99,92 % des voix
---------------------------------	----------------------------

Le texte des résolutions est disponible dans un document séparé, sur notre site internet, dans la partie « Actionnaires » puis « Assemblée Générale ».

** conformément à la préconisation du Conseil de Surveillance, la précédente autorisation d'augmentation du capital réservée aux salariés n'ayant pas été utilisée.*